



AMBASSADE DE FRANCE AU BRÉSIL

Pôle agricole régional de Brasilia

16 mars 2020

Mesures et impacts de l'épidémie de coronavirus Covid-19 sur les secteurs agricole et agroalimentaire au Brésil

Résumé

Pas de restrictions spécifiques sur les flux d'importation ou d'exportation de marchandises.

La seule mesure qui s'applique aux voyageurs au 16 mars est la catégorisation comme cas suspect des personnes entrant sur le territoire avec de la fièvre et un symptôme grippal, et ayant séjourné depuis moins de 14 jours dans l'un des pays de la zone contaminée.

Importations au Brésil depuis la France

Aucune mesure de restrictions ou de contrôles spécifiques mise en place au 16 mars 2020.

Aucune mesure spécifique dans le champ économique au 16 mars 2020.

Aucune difficulté logistique spécifique signalée au 16 mars 2020.

Exportations du Brésil vers la France

Aucune mesure de restrictions ou de contrôles spécifiques mise en place au 16 mars 2020.

Aucune mesure spécifique dans le champ économique au 16 mars 2020.

Aucune difficulté logistique spécifique signalée au 16 mars 2020.

Dispositions relatives aux visas pour les étudiants, chercheurs, stagiaires, experts

Pas de dispositions spécifiques liées à l'épidémie du Covid-19 au 16 mars 2020. Néanmoins, il est possible que dans les jours/semaines qui viennent, une interdiction des vols en provenance des pays infectés, dont les pays d'UE soit mise en place, ou *a minima* une obligation de confinement pendant 14 jours pour les personnes provenant de zones à risque. Il est probable que de telles mesures s'appliquent au moins jusqu'au second semestre 2020.

Les étudiants brésiliens qui sont déjà sur le sol français vont probablement faire l'objet prochainement d'un questionnement de la CAPES sur les mesures d'accompagnement mises en place par les autorités françaises.

Informations sur le dispositif de contrôle des personnes à la frontière et d'admission sur le territoire

Au 16 mars 2020, les personnes entrant sur le territoire avec de la fièvre et un symptôme grippal, et ayant séjourné depuis moins de 14 jours dans l'un des pays suivants sont considérés des cas suspects : Allemagne, Australie, Canada, Croatie, Danemark, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Iran, Italie, Malaisie, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Saint-Marin Suisse.

A noter que les départs du Brésil sont faits sans protocole spécifique.